

Mesures sanitaires appliquées dans l'ensemble des centres M2i, conformément aux dispositions établies par le Ministère du Travail, le Ministère de la Santé et la FFP :



**Port du masque obligatoire** à l'intérieur des agences **pour tous les stagiaires, les collaborateurs et les intervenants extérieurs** de M2i.



**Désinfection régulière et systématique** des locaux, des installations et du matériel. Les portes des salles de formation **resteront ouvertes** pendant toute la durée de la formation.



Rituel d'arrivée dans le centre, au travers d'un plexiglas, avec **gel hydroalcoolique** et **sensibilisation** aux gestes barrières. Les arrivées en formation se feront par petits groupes.



**Distanciation de 1m minimum** avec marquage au sol.



Mise à disposition de **gel hydroalcoolique** et de **lingettes désinfectantes** pour toutes les personnes circulant dans nos centres.



**Communications** avec le rappel de **tous les gestes barrières** dans **toutes les salles et les parties communes** de nos centres.

Les apprenants sont tenus de venir avec **leurs masques, leurs mouchoirs à usage unique**, ainsi que **leurs bloc-notes et stylos**.

**Toute personne qui ne respecterait pas les mesures de protection se verra refuser l'accès au centre.**

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer **selon la mise à jour des recommandations** par le Ministère du Travail, le Ministère de la Santé et la FFP.